



En bref :

La préparation Interne prépare aux concours administratifs internes et troisième voie de catégorie A qui donnent accès aux emplois d'encadrement de la Fonction publique, ainsi qu'aux concours de catégorie B.

Cette Préparation est donc spécialement destinée **aux fonctionnaires ou agents publics** désireux de se réorienter vers d'autres domaines que leur administration d'origine ou de progresser vers une catégorie A à l'intérieur même de celle-ci, ainsi **qu'aux salariés du privé** désireux d'opérer une reconversion vers le secteur public.

Où ?

IPAG – Nancy

Campus Carnot-Ravinelle
4, rue de la Ravinelle

Pour qui ?

La préparation est ouverte à l'ensemble des **fonctionnaires ou agents contractuels** remplissant les conditions pour passer les concours internes, ainsi qu'aux **salariés du secteur privé et demandeurs d'emploi** qui souhaiteraient intégrer la Fonction Publique par les concours de troisième voie ou les concours externes. Un entretien individuel de motivation pourra être organisé par la commission pédagogique qui statue sur l'acceptation des dossiers.

Contenu de la formation

La scolarité, d'une durée de 150 heures, se fixe 3 objectifs :

- ✓ Faciliter l'acquisition des connaissances théoriques dans les matières fondamentales figurant au programme des concours.
- ✓ Permettre aux candidats de s'approprier la méthodologie afférente à chaque épreuve.
- ✓ Proposer un entraînement à l'ensemble des épreuves, avec des galops d'essai échelonnés durant la préparation pour les épreuves écrites et des simulations d'oraux (entretien avec le jury avant les épreuves d'admission pour les candidats admissibles).

Compatible avec votre vie professionnelle, les enseignements se déroulent le vendredi de 17h à 19h ainsi que le samedi de 9h à 17h.

Suivre la préparation aux concours internes, **c'est bénéficiaire d'un accompagnement :**

Tous les enseignements sont accompagnés de plusieurs **galops d'essai**, organisés dans les conditions des concours. Ceux-ci sont répartis tout au long de l'année.

Le corps enseignant est composé d'universitaires et de professionnels en poste dans l'Administration (Ministères des Finances, de l'Education Nationale, de la Santé, de la Défense, INET).

Les candidats à la préparation interne aux concours peuvent **compléter leur formation**, selon leurs besoins et leurs disponibilités, en suivant des cours de la Licence d'Administration Publique (LAP) et du Master 1 d'Administration Publique (MAP) en semaine.

Des entraînements individuels à l'épreuve orale seront proposés aux étudiants admissibles.

Pour tenir compte de l'évolution des épreuves orales d'admission des concours, un soutien spécifique tout au long de l'élaboration de votre dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP) est proposé.

Concours

Des informations sur les calendriers, les épreuves, les annales sont à disposition des étudiants.

Des conférences et des rencontres sont organisées avec des responsables des grandes Administrations et d'anciens étudiants de l'IPAG.

Il appartient à chaque étudiant de s'inscrire personnellement aux différents concours.

Parlons finances

Les étudiants de la préparation aux concours sont tous redevables des droits d'inscriptions (pour information 350 euros en 2018-2019).

Les étudiants n'ayant pas le statut de Fonctionnaire d'Etat devront en plus s'acquitter des frais de formation (pour information 450 euros en 2018-2019).

Il est possible de s'inscrire seulement à une préparation individuelle à l'oral (pour information 200 euros en 2018-2019).

Les frais liés à la préparation peuvent faire l'objet d'une prise en charge par l'employeur dans le cadre d'une convention de Formation Continue.

S'inscrire en Préparation aux concours :

1/ Candidature sur <https://ecandidat.univ-lorraine.fr> (dès la mi-mars)

2/ Confirmation de l'inscription sur www.univ-lorraine.fr (début Juillet)

En savoir plus sur la préparation : ipag.univ-lorraine.fr